Règlement de l'AQUATHLON de Saint-Laurent-Nouan du 13 juin 2026

❖ *Article 1 : Organisation*

L'AQUATHLON est organisé par le club de Triathlon de Saint Laurent Nouan le 13 juin 2026.
Il se déroulera de 10h30 à 18h30, sur le site du plan d'eau n°3 de la centrale nucléaire de Saint Laurent des Eaux.
L'épreuve consiste à enchainer une partie natation et une partie course à pied sans interruption du chronomètre, en individuel comme en relais.

Cet Aquathlon est le championnat régional de la ligue du centre pour les adultes et jeunes (licenciés FFTRI de la ligue). Il constitue également la 7ème manche du Challenge jeune 2026.

Le site de l'organisateur peut être consulté pour toutes informations complémentaires : www.TriSLN41.fr

❖ *Article 2 : Distances et parcours*

Les courses :

	Natation	Course à pied
Course format XS benjamins	500 m	2.5 km
Course format XS minimes	500 m	2.5 km
Course format S cadets/juniors	1000 m	5 km
Course jeunes Mini-poussins	50 m	0.5 km
Course jeunes Poussins	100 m	1 km
Course jeune Pupilles	200 m	1.5 km
Courses format S Adultes individuels et relais femmes/hommes	1000 m	5 km

Les parcours seront disponibles sur le site internet de l'organisateur et par affichage sur le site de la course. Un exposé de course sera proposé sur le site internet au maximum 7 jours avant la compétition mais une attention particulière devra être portée par l'ensemble des concurrents lors de l'intervention orale de l'arbitre principal et/ou de l'organisateur avant chaque épreuve du samedi 13 juin 2026.
L'exposé de course délimitera les obligations à respecter par chaque concurrent, du retrait du dossard à la remise des podiums.

L'organisation se réserve le droit de modifier le parcours et les horaires de départ sans préavis.

La partie natation se déroule en plan d'eau n°3.
La partie course à pied se déroule sur chemins et routes fermés à la circulation, balisés et/ou fléchés.

Le relais proposé est un relais de type B c'est-à-dire que chaque concurrent réalise une discipline avant de passer le relais à son partenaire.

❖ ***Article 3 : Conditions de participation et accès aux épreuves***

L'inscription à l'une des épreuves implique l'adhésion pleine et entière du concurrent :

- au présent règlement de course
- à la réglementation sportive en vigueur de la Fédération Française de Triathlon https://www.fftri.com/pratiquer/reglementation-sportive/
- aux instructions qui seront données par l'organisateur
- aux décisions du corps arbitral
- aux instructions de sécurité du site énoncées dans ce règlement
- à la prise de connaissance du briefing d'avant course mis en ligne

L'AQUATHLON est une manifestation agréée par la FFTRI.

Toute participation à une compétition est soumise à la présentation par le participant :

- Licencié majeur ou mineur : d'une licence compétition délivrée par la Fédération Française de Triathlon

- Non-licencié majeur :
- → d'un "Formulaire Info Santé" complété en ligne au moment de l'inscription.
- → d'une Licence Expérience*

- Non-licencié mineur :
  → d'un questionnaire de santé
  → d'une autorisation parentale
  → d'une Licence Expérience*

*La Licence Expérience permet à tout pratiquant non licencié en compétition de prendre part à une compétition fédérale, avec les mêmes garanties d'assurance et de sécurité et ce pour la durée de l'épreuve concernée.

.

Le concurrent doit :

- disposer d'une licence et /ou d'un Licence Expérience valide
- pouvoir justifier de son identité lors du retrait du dossard.

❖ *Article 4 : Inscriptions et frais d'engagements*

Inscriptions uniquement en ligne via la plateforme d'inscription (www.klikego.com).

Clôture des inscriptions le mercredi 10 juin 2026 minuit. Pas d'inscription sur place le jour de l'épreuve. Pas d'inscription par voie postale.

Les inscriptions jeunes de mini poussins à juniors doivent être réalisées à partir du formulaire de la ligue du Centre de triathlon et renvoyées par mail à l'organisateur avant le mercredi 10 juin 2026 minuit.

Tarifs (Tarif organisateur, hors frais de transaction) :

	Avant le 06/06 (23h59)	Entre le 06/06 et le 10/06 (23h59)	+ Licence Expérience (non licenciés)
Benjamins / minimes	8 €	8 €	4 €
Cadets / juniors	11 €	11 €	4 €
Mini poussins	4 €	4 €	4 €
Poussins	4 €	4 €	4 €
Pupilles	4 €	4 €	4 €
Format S Adultes	18 €	21 €	7 €
Format S Relais	18 € par équipe	21 € par équipe	4 € par équipier

Hors frais de plateforme Klikego.

En cas d'impossibilité pour un athlète de participer à l'AQUATHLON, les droits d'inscription restent acquis à l'organisateur. L'inscription ne sera pas transférable à un autre athlète ni pour la prochaine édition.

En cas d'annulation ou d'interruption définitive de l'épreuve pour toute raison liée à un cas de force majeure, l'organisateur n'encourra aucune responsabilité quelle qu'elle soit à l'égard des concurrents.

Les frais d'inscriptions pourront être remboursés via une demande par mail auprès de l'organisateur à l'exception des frais d'inscription sur la plateforme. Sans demande dans un délai de 15 jours, les concurrents consentent à céder les frais d'inscription à titre de donation au club de triathlon de Saint Laurent Nouan.

La Licence Expérience pourra être remboursée sur demande auprès de la ligue du Centre Val de Loire sous réserve des conditions adoptées lors de la souscription de la Licence Expérience.

Les catégories des participants sont réparties comme suit en fonction de leur âge d'après la réglementation sportive en vigueur :

CATÉGORIES	ÂGE ATTEINT AU COURS DE LA SAISON	ANNÉES
MINI-POUSSINS	6-7	2018 & 2019
POUSSINS	8-9	2016 & 2017
PUPILLES	10-11	2014 & 2015
BENJAMINS	12-13	2012 & 2013
MINIMES	14-15	2010 & 2011
CADETS	16-17	2008 & 2009
JUNIORS	18-19	2006 & 2007
SENIORS	20-24	2001 à 2005
	25-29	1996 à 2000
	30-34	1991 à 1995
	35-39	1986 à 1990

CATÉGORIES	ÂGE ATTEINT AU COURS DE LA SAISON	ANNÉES
MASTERS	40-44	1981 à 1985
	45-49	1976 à 1980
	50-54	1971 à 1975
	55-59	1966 à 1970
	60-64	1961 à 1965
	65-69	1956 à 1960
	70-74	1951 à 1955
	75-79	1946 à 1950
	80-84	1941 à 1945
	85-89	1936 à 1940
	90-94	1931 à 1935
	95-99	1926 à 1930

Conformément à la règlement sportive FFTRI, la course format S Adultes est accessible **à partir de la catégorie cadet (2009)** à condition que le concurrent ne participe à **aucune autre course au cours de la journée.**

Les cadets et juniors qui participent à la course format S Adultes ne seront pas éligibles au titre de champion régional. Ce format ne fait pas parti du Challenge jeune.

❖ *Article 5 : Ravitaillement*

Un ravitaillement solide et liquide sera proposé aux participants à la fin de la course.

❖ *Article 6 : Programme de la journée*

09h30 : Ouverture du retrait des dossards

11h00 : XS Benjamins

12h00 : XS Minimes

13h00 : S Cadets / Juniors

14h15 : Course jeunes Mini-poussins

à partir de 14h40 : Course jeunes Poussins

15h45 : Course jeunes Pupilles

16h30 : Course format S (individuel ou en relais) F/H

❖ *Article 7 : Eléments de course*

Les concurrents acceptent en toute circonstance de se soumettre aux décisions des arbitres, celles-ci sont sans appel.

Chaque concurrent ou club se verra remettre :
- un dossard unique et personnel,
- d'éventuelles publicités et/ou cadeaux proposés par les partenaires de l'épreuve,

✓ AIRE DE TRANSITION :

Le numéro de dossard sera reporté par des bénévoles de l'organisation sur le bras gauche de chaque concurrent, au feutre, avant de rentrer dans l'aire de transition.
Le retrait du matériel des participants doit se faire à la fin de chaque course.

✓ PARTIE NATATION :

Le port du bonnet de bain non numéroté est obligatoire et il ne sera pas fourni par l'organisateur.

Le port de la combinaison sera obligatoire si la température de l'eau est inférieure à 16°C, autorisée si la température de l'eau est comprise entre 16°C et 24,5°C et interdite au-dessus de 24,5°C. Pour l'épreuve des jeunes mini-poussins, poussins et pupilles, la partie natation sera annulée en cas de température de l'eau inférieure à 16°C.

La température de l'eau sera prise 1h15 avant le départ de chaque épreuve et sera affichée sur le panneau d'affichage du site.

Les aides artificielles (plaquettes, gants, chaussons, tuba, palmes, gilets ou autres aides à la flottaison) sont interdites. Les lunettes de natation sont autorisées.

Si la quantité et/ou la qualité de l'eau sont insuffisantes pour pratiquer la natation dans le plan d'eau, l'organisateur sera contraint d'annuler l'épreuve.

✓ PARTIE COURSE A PIED

Le dossard devra être visible sur l'avant du corps (porte dossard à 3 points ou épingles au nombre de 4, épingles non fournies par l'organisateur).
En cas de fortes chaleurs et uniquement sur les courses de format S, un ravitaillement liquide sera disposé sur le parcours, avec une zone de propreté à respecter.

✓ LES RELAIS

Le départ des relais aura lieu en même temps que les courses individuelles.
Dans la zone de passage de relais, au minimum un contact physique entre relayeurs doit être exécuté.
Seule l'aide entre les relayeurs d'une même équipe, à l'emplacement qui leur est réservé dans l'aire de transition, est autorisée.

❖ Article 8 : Récompenses

Seuls les jeunes licenciés FFTRI de la catégorie mini poussin à junior pourront être récompensés à travers le Challenge Jeunes.

Seuls les licenciés FFTRI des catégories benjamins et plus pourront être récompensés dans le championnat régional.

Pour les courses jeunes, sera récompensé :
Chaque participant arrivant licencié FFTRI à minima.

Remise des titres de champions régionaux :
Les 3 premiers de chaque catégorie individuelle et équipe hommes et femmes à partir des Benjamins suivant les préconisations de la ligue du Centre.
La course format S adultes titrera les Seniors et Vétérans dans le cadre du championnat régional. Les cadets et juniors participant à ce format ne pourront pas être récompensés pour ce titre. Ils seront récompensés dans les courses proposées pour leurs catégories.

Remise des récompenses du Challenge jeunes :
Les 3 premiers de chaque catégorie individuelle hommes et femmes Jeunes suivant les préconisations de la ligue du Centre.

❖ *Article 9 : Respect de l'environnement*

Les concurrents et accompagnants veilleront à ne laisser aucun déchet sur les parcours et sur le site. Des zones de propreté seront identifiées près de la zone de ravitaillement pour permettre leur dépôt.
Dans un souci de respect de l'environnement, l'organisation mettra à disposition des participants et du public des gobelets réutilisables. Ces gobelets pourront être conservés et utilisés tout au long de la journée. Ils pourront être restitués à l'organisateur dans les bacs prévus à cet effet.

Le Saint Laurent Nouan Triathlon encourage le covoiturage pour venir à moindre coût et minimiser vos émissions de CO2.

❖ *Article 10 : Droit à l'image*

Les participants autorisent le Saint Laurent Nouan Triathlon, ses partenaires et les médias à utiliser les images fixes ou audiovisuelles et supports sur lesquels ils pourraient apparaître (prises à l'occasion de la manifestation) pour une durée illimitée.

❖ *Article 11 : Bénévoles*

L'équipe organisatrice sera présente gracieusement pour permettre aux concurrents et aux spectateurs de vivre un moment d'exception sportive.

Chaque personne occupera un poste précis. Nos bénévoles seront identifiés par le port d'un tee-shirt de l'organisation.

Merci de leur porter attention et respect car ce sont eux qui permettent aux concurrents engagés sur notre manifestation de vivre pleinement et avec les mesures de sécurité requises leur pratique sportive en compétition. Ce respect est également dû par les accompagnants et encadrants de clubs présents.

❖ *Article 12 : Sécurité*

Les conditions de sécurité seront adaptées en fonction des mesures en vigueur à la date de l'épreuve. Ces informations seront mises à jour sur le site de l'organisateur et devront être respectées par les participants et les accompagnants.

Le lieu de la manifestation est situé dans une zone appartenant au Plan de Particulier d'Intervention (PPI) de la centrale nucléaire de Saint Laurent des Eaux.
Une Plaquette PPI est mise à disposition du public pour connaître la conduite à tenir en cas d'accident nucléaire.

Des ruches sont présentes sur le site de la compétition. Une zone de restriction sera balisée pour la sécurité de tous. Merci de respecter cette zone de sécurité.

L'accès au site du plan d'eau à partir du parking extérieur situé à 1 km et l'accès au site se fera obligatoirement en utilisant la voie piétonne aménagée. Merci de respecter les consignes de circulation mises en place ainsi que le code de la route.

L'organisateur ne pourra être tenu responsable en cas de non-respect des consignes de sécurité citées ci-dessus.

❖ *Article 13 : Responsabilité*

Les concurrents sont couverts pendant la course par leur licence FFTRI (annuelle ou « Licence Expérience », acquis lors de leur inscription). Des secouristes sont présents pendant toute la durée des épreuves pour assurer les premiers secours.

Les organisateurs déclinent toutes responsabilités :

- en cas de défaillance ou d'accident consécutif à un mauvais état de santé du participant,
- en cas d'accident provoqué par le non-respect des consignes de sécurité des organisateurs ou des commissaires de course,
- en cas de perte ou vol d'objets, de bris ou vol de matériel.

En aucun cas, un concurrent ou accompagnateur (pour les mineurs) ne pourra se retourner contre l'organisation pour quelque motif que ce soit le simple fait de participer impliquant la connaissance et le respect du présent règlement.

L'inscription à la course vaut acceptation du règlement.

❖ *Article 14 : Informations générales*

Site internet du club et de la manifestation : https://www.TriSLN41.fr

Site internet pour les inscriptions : https://www.klikego.com

Mail : aquathlonstlaurentnouan@gmail.com

Actualité sur Facebook : https://www.facebook.com/triathlon.saintlaurent.9

Contact Organisateur : Caroline Girardeau, 06 67 25 59 35